

Le CDI, un espace de travail et de lecture au Collège

Le C.D.I., qu'est-ce que c'est ?

C'est le Centre de Documentation et d'Information. Le CDI est un espace de travail et de lecture, encadré par les professeurs-documentalistes.

Le CDI offre l'accès à un fonds documentaire varié et fait le lien entre l'établissement et les partenaires culturels extérieurs. Grâce à la collaboration pédagogique, le CDI est un espace de travail vivant où l'on vient se former à la recherche documentaire en utilisant tous les supports d'information existants qu'ils soient sur papier ou en accès à partir d'outils numériques.

Le CDI, c'est aussi un espace où la lecture plaisir est à l'honneur. Les élèves et l'équipe enseignante sont accueillis par les professeurs-documentalistes, qui mettent à leur disposition des magazines (une quinzaine d'abonnements), des quotidiens et des documentaires. Environ 1800 « fictions », romans et bandes dessinées, sont disponibles pour donner envie de lire aux élèves. Un service de prêt offre aux jeunes la possibilité d'apporter les ouvrages à la maison.

Des activités autour des livres et de la lecture sont proposées aux demi-pensionnaires pendant l'heure du midi, dans le cadre du Club CDI.

Le CDI accueille également le Kiosque ONISEP qui rassemble des informations sur les métiers et les formations. Des séances de travail sont organisées en partenariat avec les professeurs principaux, pour permettre aux élèves d'apprendre à utiliser cette documentation et ainsi à construire peu à peu leur projet d'orientation.

Que fait-on au C.D.I. ?

Le CDI est un espace de travail où l'on peut

- Apprendre les démarches d'une recherche documentaire efficace.
- Apprendre à utiliser les outils multimédias
- Préparer un exposé, une affiche, un dossier...
- Se documenter, s'informer, consulter les documents mis à disposition
- Apprendre à travailler en groupe
- Compléter un cours
- Emprunter des livres
- Lire pour le plaisir
- Emprunter des livres

Emprunter des ouvrages

Les élèves peuvent emprunter :

- les romans, 3 semaines
- les documentaires, 8 jours
- les bandes dessinées, 8 jours
- les périodiques (magazines, journaux), 3 jours

Afin que chacun puisse profiter des livres et documents mis à disposition, il est nécessaire de respecter les délais de prêt. Mais un prêt est toujours renouvelable, si besoin est. Il suffit de le demander aux documentalistes.

Quand peut-on venir ?

- Dans le cadre d'un cours
- Pendant une heure d'étude libre
- Aux récréations
- Aux ateliers proposés régulièrement le midi

L'ouverture du CDI

Le CDI est ouvert, du lundi au vendredi, selon un planning défini en début d'année pour répondre au mieux aux demandes. Ce planning est affiché chaque semaine sur la porte d'entrée du CDI, sur le panneau info de la cour de récréation et sur le blog.

Le CDI est ouvert aux récréations (au mois une par jour)

Le CDI est fermé le samedi.

Le CDI ?
C'est aussi...

Le blog : Vous pouvez suivre l'actualité du CDI sur Internet :
<http://cdisavio59.canalblog.com>

Nous sommes à la disposition des élèves pour les aider à apprendre, les conseiller, les renseigner. Le CDI est accessible, sur rendez-vous, aux parents qui désirent consulter le kiosque ONISEP.

Les professeurs-documentalistes, *Sandrine Ponchel et Christine Vigin*